



# Au Québec

## les producteurs vont décider de l'avenir des quotas

**Selon Marcel Groleau**, président de la FPLQ, les producteurs français et suisses acceptent d'abandonner les contingents laitiers et de s'exposer au marché international « parce que les quotas en Europe n'ont pas été mis en place par les producteurs, ils ont été mis en place par les gouvernements pour plafonner les subventions à l'exportation. C'est une logique de gestion des subventions. Alors qu'ici, c'est une logique de gestion de la production pour répondre aux besoins mesurés de la consommation. Ici, les producteurs décideront s'ils veulent abandonner leur quota si les règles changent, mais ça ne sera pas le gouvernement qui va le décider ».

For English version, please visit our website at [www.lacoop.coop/cooperateur](http://www.lacoop.coop/cooperateur)

**Le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau, a donné une entrevue au *Coopérateur agricole* pour commenter les expériences suisse et française sur l'abandon du contingent laitier et de celle du Wisconsin, le voisin aux 600 fromages qui produit sans quota.**

Par Nicolas Mesly

**Le *Coopérateur agricole*** *La France et la Suisse ont décidé de ne pas monnayer les quotas pour ne pas plomber leur industrie laitière, qu'en pensez-vous?*

**Marcel Groleau** Pour avoir été en France à quelques occasions, les quotas n'étaient pas monnayables directement, mais ils étaient attachés à la terre, à la ferme ou à la région et cette valeur-là se transfère en partie sur les autres actifs.

**C. A.** *Dans le cas de la Suisse, ils ont complètement dit non à un flux financier entre producteurs. Qu'en pensez-vous également?*

**M. G.** Je sais qu'en Europe ils ont augmenté la production pour diminuer la valeur des quotas ou l'intérêt d'avoir un quota. Ils augmentent le droit de produire, ça crée un surplus de lait qui fait baisser le prix. Et cette baisse de prix fait que les producteurs ne sont pas intéressés à acheter du quota.

**C. A.** *Les interlocuteurs de France et de Suisse nous disent que la principale raison pour ne pas avoir mis un prix sur les quotas, c'est pour faciliter le transfert de fermes...*

**M. G.** En même temps, pour faciliter le transfert de fermes, ils ont dû créer des groupes en commun d'exploitations agricoles. En France l'autre problème, c'est que les producteurs ne sont pas propriétaires de la terre, ils exploitent beaucoup de terres louées, ce qui pose un risque. C'est difficile d'expliquer pourquoi eux ont choisi ça, pourquoi nous on a choisi de monnayer les quotas. En étant plus prêt des Américains, moins socialiste, on était peut-être plus attiré vers une forme de monnayage que par une forme de partage sur des valeurs sociales ou autres.

**C. A.** *Je reviens au prix du quota. Le rapport Pronovost mentionne qu'il est très ardu, voire impossible pour la relève au Québec d'acheter une ferme à sa valeur marchande, si elle vaut 2,5 millions \$ il y en a 1,5 M\$ en valeur de quotas. Ça plombe les jeunes à votre avis?*

**M. G.** Ou ça permet de transférer. Prenons l'exemple américain, à des fins de comparaison plus juste. Dans le Wisconsin où il n'y a pas de quotas, il y a des fermes de 300 vaches qui ne sont pas transférables parce que le revenu ne permet pas de faire vivre les exploitants. Alors, qu'est-ce qui est préférable? Une ferme qui vaut plus cher avec un revenu garanti pour le jeune et qui va permettre aux parents qui se retirent d'obtenir une rente. Où une ferme où il n'y a pas suffisamment de revenus pour faire vivre les exploitants?

**C. A.** *Certains banquiers rapportent des situations où, si je suis producteur et que je veux transférer ma ferme à un des enfants, je dois la transmettre en donnant le quota, ce qui est un peu injuste pour les trois ou quatre autres enfants. Dans quelle proportion il y a des producteurs qui disent moi je préfère vendre que d'avoir une chicane de famille?*

**M. G.** Ils sont relativement faibles parce que l'entreprise est justement une entreprise familiale. La valeur des quotas est rarement un problème si l'harmonie règne naturellement, car si l'harmonie ne règne pas dans la famille, toutes les raisons pour se chicaner sont bonnes. On s'entend là dessus.

- C. A.** *Donc, le producteur qui veut transférer doit soit quasiment donner son quota au jeune soit qu'il en réduise sa valeur?*
- M. G.** Oui, mais c'est comme dans les autres transferts générationnels. C'est presque toute la norme d'entreprises qui n'ont pas atteint le stade public. Il n'y a pas de quota dans les pharmacies, Jean Coutu a fait un transfert générationnel. Il a fait un don quelque part, parce que s'il avait vendu à la valeur marchande, jamais ses fils qui sortaient de l'université ne pouvaient se payer cette entreprise. Ce n'est pas différent.
- C. A.** *Est-ce que le taux de remplacement est suffisant pour assurer la pérennité de l'industrie laitière?*
- M. G.** Oui, mais avec moins de producteurs qui vont produire plus de lait. Je ne vois pas le jour où le nombre de producteurs augmentera, à moins d'une croissance épouvantable de la demande en produits laitiers.
- C. A.** *En mai 2006, le prix du quota a défoncé le 32 000 \$ kilo jour de matière grasse. Pourquoi avoir instauré un prix plafond?*
- M. G.** Fallait agir. Ma première motivation était économique, ma deuxième politique. Ceux qui savaient compter voyaient que la rentabilité d'acheter du quota à 32 000 \$ et plus, par rapport à notre coût de production et notre prix du lait, c'était discutable.
- C. A.** *On est en période de très grave crise économique et de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il y a des observateurs qui disent que les quotas sont semblables aux papiers commerciaux de la bulle immobilière, il y a un peu de spéculation?*
- M. G.** C'est évident qu'il y en a eu. Aujourd'hui, avec le plafond, il n'y a plus de spéculation. D'ailleurs, le prix a baissé plus rapidement que le prix plafond prévu dans les derniers mois.
- C. A.** *25 000 \$ le kilo/jour de matière grasse, c'est un prix plafond logique?*
- M. G.** Je connais beaucoup de projets maintenant en réalisation parce que le prix du quota ne dépassera pas 25 000 \$. Il y a des projets qui ne se faisaient pas et qui se font, il y a des transferts qui se font.
- C. A.** *Et le risque invoqué par les négociations de l'OMC et la crise économique?*
- M. G.** Par rapport à la bulle, il y a toujours des risques. Des gens qui avaient investi dans les usines de textile avant que les tarifs tombent croyaient faire une bonne affaire. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a entraîné l'élimination de tarifs dans certains secteurs qui a changé la structure de ces secteurs. On n'est pas à l'abri de ça. Je pense qu'on parle assez souvent de l'OMC que les gens savent qu'il y a un risque en achetant du quota.
- C. A.** *Si je finance l'achat de mon quota à 50 % ou à 75 % de sa valeur sur 10 ans, est-ce que c'est... (de l'irresponsabilité)?*
- M. G.** La banque prend un risque avec le producteur. Il y a plusieurs banquiers qui sont nerveux dans certains cas, mais ils le font. Ils évaluent si le risque est supportable. Nous les producteurs on a des idées, des projets. Quand les financiers suivent, c'est probablement qu'ils font confiance.
- C. A.** *Mais est-ce que le taux d'endettement ne vous préoccupe pas un peu?*
- M. G.** Oui, certainement.
- C. A.** *Sur le plan de la compétitivité?*
- M. G.** Le taux d'endettement, dans un environnement comme celui qu'on a aujourd'hui, est gérable. Mais si les règles commerciales changent, si les barrières tarifaires tombent, c'est sûr que le taux d'endettement devient un poids. C'est une question que les banques et le gouvernement doivent se poser. ►

**Valeur des quotas laitiers au Canada :**  
**26 milliards \$ (OCDE, 2006).**  
**La valeur moyenne des quotas par ferme laitière au Québec est d'environ 1,5 million \$.**

Source : OCDE

### Programmes d'aide à la relève agricole de la Fédération des producteurs de lait du Québec

- Prêts de 1 kilo de matière grasse produit par jour. 1987-2002. Nombre de jeunes producteurs bénéficiaires : 3487
- Prêts de 5 kilos de matière grasse produits par jour. 2002-2008. Nombre de jeunes producteurs bénéficiaires : 993
- Prêts de 10 kilos de matière grasse produits par jour pour l'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières\* 2006-2009. Nombre de producteurs bénéficiaires : 29

Source : FPLQ  
 \* En entrevue, Marcel Groleau a indiqué que le prêt du nombre de kilos passerait prochainement de 10 à 12.

- C. A.** *Je reviens à l'OMC. Le rapport Pronovost et la Caisse Desjardins suggèrent « d'être au-delà de l'attitude défensive et d'élaborer différents scénarios de réduction des barrières tarifaires et d'ouverture du marché intérieur ». Est-ce que vous envisagez ces scénarios-là?*
- M. G.** On a étudié leur impact si ça arrivait. C'est sûr qu'on est capable aujourd'hui de prendre un certain pourcentage de réduction des tarifs. On peut sans doute gérer ça à court terme. À long terme ça va être difficile.
- C. A.** *En quoi ça va être difficile à long terme?*
- M. G.** Le problème en agriculture, c'est que le poids de la réduction des tarifs va être reporté uniquement sur les producteurs. Chaque fois qu'on baisse les tarifs, ce n'est ni le transformateur ni le distributeur qui réduit sa marge. La diminution des marges est toujours transférée aux producteurs et sur le prix de la matière première. C'est une loi universelle.
- C. A.** *Si on accepte l'ouverture des marchés, le producteur québécois ne sera pas en concurrence avec le moins bon des États-Unis, mais avec le meilleur des États-Unis. Avez-vous peur de ça?*
- M. G.** C'est sûr, avec la taille des entreprises aux États-Unis, l'industrialisation, les règles environnementales qui sont différentes d'ici, le climat... Juste chez nous, dans ma terre de roches par rapport à un producteur de Saint-Hyacinthe, il y a déjà une différence de 500 unités thermiques. Si on laisse tomber les barrières tarifaires et qu'on s'en remet qu'à la compétitivité du marché, la production laitière n'augmentera pas ici, elle va diminuer. Saputo et les autres pourront toujours obtenir des ingrédients laitiers ailleurs à meilleur prix qu'au Canada à cause de nos coûts de production. Ça n'a aucun sens, comme il est moins coûteux de produire un T-shirt en Chine, il est moins coûteux de produire un kilo de poudre de lait écrémé en Argentine.

## Financement des quotas : extrême prudence clame un ex-banquier!

**« On finance le quota, mais le jour où le quota ne vaut rien, le producteur agricole est en affaire pareil. C'est la même bulle que l'immobilier. »**

Par Nicolas Mesly

**S**ijamaï les taux d'intérêt montent, c'est comme les maisons, il va y avoir des faillites!» avertit Cyrille Parent, surnommé l'agronome banquier et intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture en 2007, après une longue carrière à la Banque Nationale, deuxième prêteur agricole en importance dans la Belle Province.

À la retraite depuis 14 ans, M. Parent s'inquiète de la surenchère de crédit dans le contexte actuel de la plus grave crise économique depuis celle de 1929 et des négociations continues à l'OMC. « Le quota se finançait sur quatre ans et valait 2000 \$ par vache. Il a grimpé à 25 000 \$-30 000 \$ par vache. C'est spéculatif, au même titre que les papiers commerciaux! »

« En plafonnant le prix du quota à 25 000 \$, l'industrie s'est autoréglémentée parce qu'à 30 000 \$-32 000 \$ ce n'était plus transférable. On a créé des monstres quand on pense que sur une ferme moyenne de 51 vaches – qui vaut 3 millions \$ – la moitié, 1,5 million \$, est attribuable au quota », indique Yves Mathieu, vice-président Marchés agricoles et agroalimentaires chez Desjardins. L'institution prête aux agriculteurs jusqu'à 50 % de la valeur du quota sur une période de 10 ans, une pratique courante aujourd'hui dans le milieu bancaire, « mais la durée idéale est de quatre à cinq ans », précise M. Mathieu. Le Mouvement des caisses Desjardins est le banquier de deux fermes sur trois au Québec.



PHOTO: KEDI

**Selon l'agronome** banquier à la retraite, Cyril Parent, dans le contexte actuel de la pire crise économique depuis 1929 et de l'incertitude de l'issue des négociations à l'OMC, la valeur des quotas est plus que jamais spéculative comme l'ont été les papiers commerciaux dans le secteur immobilier.

« On entend parfois des agriculteurs dire que si les quotas tombent, je n'ai plus de dettes. Un prêt c'est un prêt. Si ta valeur d'emprunt est plus grande que ta valeur en garantie et que si je suis en défaut de paiement, je peux rapatrier mon financement parce que je n'ai plus rien pour me couvrir », explique Raymond Morissette, agronome et directeur de comptes chez Banque Royale Canada (RBC). Quatrième prêteur au Québec, RBC a allongé sa période de financement de prêt sur 50 % de la valeur du quota de 7 à 10 ans en 2003-2004, pour suivre la concurrence.

Par ailleurs, Vincent Giard, vice-président opérations Québec, Financement agricole Canada (FAC), nie toute concurrence déloyale et dément une rumeur à l'effet que l'institution prête sur 100 % de la valeur du quota sur une période excédant 20 ans. FAC, troisième joueur en importance de services financiers au Québec, n'est pas une banque à charte, mais une société de la couronne dont le portefeuille de services aux agriculteurs et aux agri-entrepreneurs canadiens s'élève à 15 milliards \$.

« Il y a toutes sortes de variantes dans l'achat de quota. S'il y a uniquement du quota en garantie nous n'irons pas au-delà de 10 ans. Si c'est le gros kit, l'achat de vaches, de quota, d'équipement, de bâtiments incluant une fosse à fumier, il se peut que l'amortissement moyen excède 10 ans, mais jamais plus de 20 ans parce que ce ne serait pas rendre service à l'emprunteur », précise M. Giard. Ce dernier ajoute que FAC ne donne pas de congé de remboursement de capital sur la portion quota.

À savoir si le gouvernement fédéral a une stratégie pour préparer les agriculteurs à une plus grande ouverture du marché intérieur et à une baisse tarifaire, qui pourraient influencer la valeur des quotas, Jean-Pierre Blackburn répond : « On veut le maintien du GO5 et de la gestion de l'offre... c'est la position du gouvernement de M. Harper depuis le début. Les agriculteurs savent qu'on les défend. À travers ça, on est autour d'une table, on espère que, à la fin, les autres (pays) vont effectivement accepter notre point de vue et respecter ce principe-là. » Le ministre du Revenu national et ministre et d'État à l'agriculture a réitéré son appui inconditionnel à la gestion de l'offre à l'OMC et au principe de « souveraineté alimentaire » lors d'une entrevue téléphonique le 29 janvier dernier, deux jours après que le chef libéral Michael Ignatieff, en entérinant le budget conservateur, permette au gouvernement de Stephen Harper de demeurer au pouvoir.

Plusieurs producteurs laitiers investissent ou sont tentés d'investir au moment où les taux d'intérêt sont parmi les plus bas depuis 45 ans et que le prix du quota tourne autour de 25 000 \$. Le mot prudence est sur les lèvres de tous les argentiers. « Les États-Unis impriment de l'argent pour relancer l'économie. Quand celle-ci va redémarrer, il va y avoir une reprise de l'inflation et une hausse brutale des taux d'intérêt qui vont heurter de plein fouet l'économie agricole », indique M. Giard qui prédit une hausse des taux d'intérêt de 3 % à 4 % dans les prochains 12 à 18 mois. Pour faire face à la musique, ce dernier recommande aux producteurs de se mettre à l'abri en fixant les taux d'intérêt sur une période de 3 à 10 ans et de se garder une marge de manœuvre d'au moins 3 % de leurs dettes.

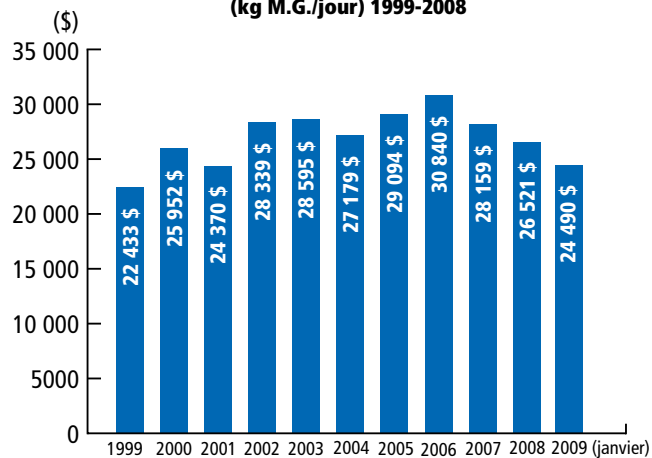
Personne ne peut prédire l'avenir des quotas ni l'issue des négociations à l'OMC d'ici 2009-2019 au moment où le paysage des entreprises laitières québécoises se polarise. Il y a de grandes fermes et de petites fermes d'une part et, de l'autre, des fermes très efficaces et d'autres, beaucoup moins, dues « au talent de gestionnaire », indique-t-on dans le milieu bancaire. Pour l'agronome banquier à la retraite, Cyril Parent, tôt ou tard les forces économiques vont pousser les producteurs canadiens à se colmater avec ceux qui produisent du lait à moins cher. En ce sens, conclut-il, « je n'ai pas peur pour la survie de l'agriculture au Québec ». ■

### Nombre de fermes laitières au Québec (année/nombre de fermes)

- 2000 : 9193
- 2007 : 6822

Source : Groupe AGÉCO

### Prix moyen des quotas laitiers (kg M.G./jour) 1999-2008



Source : FPLQ